

Sur la route des Flandres. Les liens entre les Pays-Bas méridionaux et le comté de Bourgogne.

Paul Delsalle

▶ **To cite this version:**

Paul Delsalle. Sur la route des Flandres. Les liens entre les Pays-Bas méridionaux et le comté de Bourgogne.. Paul Delsalle; Laurence Delobette. La Franche-Comté et les anciens Pays-Bas, XIIIe-XVIIIe siècles. Tome 1 : aspects politiques, diplomatiques, religieux et artistiques., Presses universitaires de Franche-Comté, pp.43-55, 2009, Les Cahiers de la MSHE Ledoux, 978-2-84867-276-2. hal-00484108

HAL Id: hal-00484108
https://hal.science/hal-00484108

Submitted on 9 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Transmission et identités

Les Cahiers de la MSHE Ledoux

La Franche-Comté et les anciens Pays-Bas, XIIIe-XVIIIe siècles

Tome 1 : Aspects politiques, diplomatiques, religieux et artistiques

Textes édités par
Laurence DELOBETTE et Paul DELSALLE





Presses universitaires de Franche-Comté

Illustrations de couverture :
Portraits de Simon Renard et Jeanne Lullier
Huiles sur bois, inv. D.694.1.1 et D.694.1.2
Attribués à Antonio Moro ou William Key
© Collection Musée du Temps, Palais Granvelle, Besançon
Photo. C. Choffet

LA FRANCHE-COMTÉ ET LES ANCIENS PAYS-BAS XIIIE-XVIIIE SIÈCLES

TOME 1 : ASPECTS POLITIQUES, DIPLOMATIQUES, RELIGIEUX ET ARTISTIQUES

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ

Collection « LES CAHIERS DE LA MSHE LEDOUX »
dirigée par Jean-Claude Daumas
n° 15

Série « Transmission et identité »
Responsable : Thierry Martin
n° 5

UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société
30-32, rue Mégevand
25030 Besançon Cedex

DIFFUSION
CiD — 131 BOULEVARD SAINT-MICHEL — 75005 PARIS

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ — 2009

ISBN : 978-2-84867-276-2 — EAN : 9782848672762
ISSN : 1956-0222

LA FRANCHE-COMTÉ ET LES ANCIENS PAYS-BAS XIIIE-XVIIIE SIÈCLES

TOME 1 : ASPECTS POLITIQUES, DIPLOMATIQUES, RELIGEUX ET ARTISTIQUES

Actes du Colloque international
à Vesoul (Haute-Saône) et Tournai (Belgique),
les 25, 26 et 27 octobre 2006

Textes édités par
Laurence DELOBETTE et Paul DELSALLE

Ouvrage publié avec le concours du Conseil régional de Franche-Comté

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ — 2009

3

Sur la route des Flandres. Les liens entre les Pays-Bas méridionaux et le comté de Bourgogne

Paul Delsalle

Le cordon ombilical entre la Franche-Comté et les anciens Pays-Bas est désormais reconnu. Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler que Lucien Febvre lui-même a nié ce lien, il y a un siècle. Dans sa thèse magistrale, il écrit en effet : « Ainsi, c'était un lien fort lâche qui unissait la Comté aux Pays-Bas. Ou plutôt, aucun lien n'unissait ces deux pays » (Febvre, 1912, p. 68). Voire ! Depuis une dizaine d'années, je m'efforce de montrer que la liaison entre Dole et Malines, puis Bruxelles, était au contraire fréquente, quotidienne. Sans avoir le temps d'entrer dans les détails de toutes les investigations à entreprendre, je me contenterai ici de proposer trois pistes de recherche.

I. Les Comtois aux Pays-Bas et les Flamands en Comté

La première investigation serait d'ordre « prosopographique » et concernerait les personnages, célèbres ou inconnus, les « Flamands » (au sens large) intervenant en Comté et les Comtois actifs aux Pays-Bas méridionaux.

D'abord, les Comtois étaient omniprésents aux Pays-Bas. On a publié, il y a peu de temps, des extraits significatifs de la correspondance

reçue par Simon Froissard (1576-1610), procureur fiscal au bailliage de Poligny puis premier maître en la chambre des comptes à Dole ; sur les cent cinquante lettres, quatre proviennent de Spa et cinquante-sept de Bruxelles (Syssau, 2006). Au cours de ce colloque nous entendrons parler d'Hugues de Chalon, prince-évêque de Liège, ou encore des Carondelet présents au chapitre cathédral de Cambrai. Gilles Deregnaucourt retracera le parcours de plusieurs prélats, dont Paul Boudot, originaire de Morteau, ami des Chifflet, et devenu évêque de Saint-Omer puis d'Arras. Peter Arnold Heuser évoquera Jean Matal, un juriste né à Poligny très actif à Bruxelles. Julie Versele nous présentera le cas particulier de Claude Bélin du Chasnoy, appelé au Conseil des Troubles. Hugo de Schepper, qui, le premier, a attiré notre attention sur le cordon ombilical entre Dole et Bruxelles, mettra en lumière les conseillers comtois au sein du gouvernement des Pays-Bas (Houben, 2009 ; Raeymaekers, 2009 ; de Schepper, 2000, p. 301-331). On sait, en particulier, même si on l'oublie trop souvent, le rôle majeur joué par Jean Richardot, né à Champlitte : il fut président du Conseil privé, c'est-à-dire premier ministre (Brants, 1901, p. 831-914 ; de Menthon, 1983 ; Thomas et Duerloo, 1998, p. 110). Beaucoup d'autres personnages, politiques et diplomates comtois, influents en Flandre, sortiront de l'oubli aujourd'hui, à Vesoul, et il en sera de même pour les religieux[1] et les artistes demain soir et après-demain à Tournai.

Ensuite, les Flamands étaient présents en Comté, contrairement à ce qu'affirmait « le grand Lucien »[2]. Je le cite, pour ne pas déformer sa pensée :

> *De fait, s'il y eut toujours sous Charles Quint et sous Philippe II des Comtois 'par deça' dans les Conseils, il n'y eut* ***jamais***[3] *alors de Flamands en Comté, ni au Parlement, ni dans les baillages, ni dans les charges de guerre, de finance, de justice* (Febvre, 1912, p. 68).

Or, on trouve des Flamands en Comté, y compris dans les institutions parmi les plus importantes. C'est le cas de François de Buisleiden[4], archevêque de Besançon. C'est le cas aussi le Jacques de Res, doyen de

1. Rappelons, au sujet des religieux, qu'il existe aux Archives départementales du Doubs de nombreux dossiers (bénéfices vacants, candidatures, enquêtes, etc.) sur les religieux de Flandres et des anciens Pays-Bas, qui ne demandent qu'à être exploités (ADD, B 3215 à B 3222, période concernée : 1429-1634 mais surtout entre 1573 et 1634).
2. Cette erreur est d'autant plus intrigante que Lucien Febvre est un des rares historiens comtois du XX^{e} siècle ayant travaillé aux Archives générales du royaume de Belgique.
3. C'est moi qui souligne.
4. Cf. les recherches en cours de Samuël Lucas.

Lille, commis par Charles Quint pour l'administration de cet archevêché (AMB-Archives municipales de Besançon, BB 24, f° 107 et 133). Ailleurs, nous rencontrons François de Bruxelles qui est maître de la monnaie de Dole. Il est entouré de Denis Browers et de Louis Caenen (qui étaient en même temps monnayeurs à Tournai)[5], mais aussi de Jean Flamand[6], Jean Craywinckel, Artus Huybrecht, Jean Maurice Browers, Jean Browers, Antoine Weyner, Albert Van Hooghendorp ou encore Gilles Van Halbrech (ADD, B 2014, B 2047 à 2049 ; Rousseau, 1994, p. 20 et 111). On pourrait s'intéresser aussi à Godefroy Flamand, orfèvre chargé de la monnaie de Besançon, de 1544 à 1564 (AMB, BB 29). À l'Université de Dole enseignait Étienne Van der Straten (Febvre, 1912, p. 127 ; Theurot, 1997, p. 23). Dans la même institution, d'autres Flamands étaient actifs, tels Jean d'Eck, Guillaume Maertenne ou encore Thierry Vanderkarck, en 1545-1553 (BMEC-Bibliothèque municipale d'Étude et de Conservation de Besançon, Ms. 983 « Acta rectorum et matricula Universitatis Dolanae, ab anno 1540 ad annum 1557 »). À la Chambre des comptes, il y avait Floris Van Vaure, conseiller-maître, nommé le 24 juillet 1626 (de Lurion, 1892, p. 231). Tous ces noms ont plus qu'une consonnance flamande. On pourrait prendre un autre exemple, celui d'une institution particulièrement protégée, la Saline de Salins, où l'on voit intervenir Georges Vestrepen de Bruxelles en 1573 (ADD, B 564 ; Febvre, 1912, p. 24, note 1), ou encore Lambert Van den Dale, venant de Malines et Jean Broërs (ou Browers ?) ; ce dernier propose ses services pour cuire la muire à l'aide de la houille qu'on vient de découvrir dans les environs de Salins (ADJ-Archives départementales du Jura, A 43 ; ADD, B 242 ; Bouvard, 1989, p. 306). Inutile de s'attarder, on trouverait sans peine beaucoup d'autres interventions de Flamands en Comté, y compris de façon ponctuelle. Notre collègue Jean-Marie Cauchies, excellent connaisseur des liens entre la Franche-Comté et les Pays-Bas, nous parlera tout à l'heure de l'un de ces Flamands présents en Comté : Jean Wouters, au temps de Philippe le Beau. Pour tous ces personnages, humbles ou fameux, il faudrait songer à une prosopographie. Que sait-on véritablement des Van der Lissen[7], des d'Anvers ou d'Emskerque, des Blicterswich[8] venus de Gueldre, etc. ?

5. 400 F pour un voyage Tournai/Dole/Tournai en 1622 (ADD, B 2049).
6. Cf. les excellents travaux en cours de Julien Yenny sur Claude et Jean Flamand.
7. Jacques Van der Lissen est l'époux de Jeanne de Chalon, fille naturelle de Philibert d'Orange (ADD, B 1827, B 1831 et 1832).
8. Je remercie Pierre et Josiane Kerleroux qui ont attiré mon attention sur cette famille enracinée à Mélisey puis à Moncley et Besançon (chapelle du Refuge).

II. Le voyage en Flandre

La deuxième piste de recherche que je propose concerne le voyage en Flandre[9]. Je voudrais simplement dire que les archives des villes comtoises montrent que les déplacements vers les Flandres étaient assez fréquents, notamment pour les parlementaires dolois. On voit ainsi partir Étienne Vurry au printemps 1559, ou Andrey Goubot en 1564-1565 (AMD-Archives municipales de Dole, BB 11 et 13)[10]. Il est plus surprenant de constater que les autres villes (qu'il s'agisse de Gray (ADHS-Archives départementales de Haute-Saône, fonds municipal de Gray, 279 E supp. 159)[11], de Luxeuil (ADD, B 1807[12] ; Ohmann, 1909, p. 262 *sqq.*), d'Ornans, de Salins (ADJ, A 29)[13] et même de Besançon[14]) envoient aussi de temps en temps un député ou un émissaire. C'est ainsi que le docteur Jean Ramasson est envoyé à Bruxelles par Baume-les-Dames à plusieurs reprises, vers 1609-1611 pour plaider l'agrandissement du ressort du baillage de Baume aux dépens de celui de Vesoul (AMBD-Archives municipales de Baume-les-Dames, BB 4 ; CC 8 ; FF 1 et 2). Le célèbre poète comtois, Jean-Baptiste Chassignet, avocat fiscal au bailliage de Gray, a aussi accompli différentes missions et négociations en Flandre, à la demande de la ville de Gray, en 1600, en 1602 et en 1615 (Allem, 1965, t. 2, p. 424). Les itinéraires empruntés, en été comme en hiver, par ces émissaires, vraisemblablement multiples et variant au gré de la conjoncture politique, militaire, économique, etc., sont encore très mal connus. À la fin du XV^e^ siècle et dans la première moitié du XVI^e^ siècle, on voit apparaître les premières cartes indiquant, non plus seulement les rivières, mais

9. Les étapes que j'ai reconstituées à partir des dossiers conservés aux Archives départementales du Doubs sont en effet différentes de celles envisagées (Delsalle, 2005, p. 6-9).
10. Autre exemple : « a Michiel Bardel de Dole messagier résidant à Bruxelles, 60 F pour deux voyages par lui faits dois Bruxelles en Comté » (ADD, États, C 262).
11. Dardod et Ladoulcé, députés de Gray envoyés à Bruxelles en 1626-1629.
12. Nicolas Callet, messager de Luxeuil envoyé en Flandres, en 1575.
13. Voyage en Flandres, en 1580-1582. Autre exemple : « voyage au Pays Bas pour le bien et service de ce pays touchant le faict de la militie » (ADJ, fonds municipal de Salins, CC 160, f° LXXIII, comptes de 1612).
14. Laurent Chifflet est envoyé en Flandre en 1544 (AMB, BB 23, f° 224 v°). Guy de Vers est envoyé en Flandre par la cité impériale de Besançon en 1545 ; le conseil vote, le 23 décembre 1545, 60 écus pour son prochain voyage, mais le 8 avril 1546 le conseil accorde 100 écus pour les dépenses qu'il a faites lors de ses deux voyages (AMB, BB 24, f° 242 et f° 274 v°). Autres exemples : Hugues Henry, ambassadeur de Besançon à Bruxelles en 1631-1632 (AMB, AA 29) ; pour l'affaire des limites (en 1563) (AMB, BB 29, f° 143 et 161) ; en 1545 pour l'affaire Gauthiot (AMB, BB 24, f° 242), etc.

aussi les routes, par exemple sur quelques cartes dans le haut Jura (ADD, Manuscrit 245 reproduite dans Archives départementales du Doubs, 1995, p. 38-39 ; Boichard, 1968, p. 90). Plus tard, à l'époque des Archiducs, les tracés routiers sont plus fréquents ; on les remarque bien, même pour les chemins ruraux, par exemple sur la carte du ressort de Salins (ADD, 1 Fi 1454, reproduite dans Archives départementales du Doubs, 1968, p. 80-81), ou encore, pour les grands axes routiers, sur la très médiocre et fautive « Carte des chemins pour la conduite des marchandises de France, Italie, Suisse et Flandre » (ADD, 1 Fi 10, reproduite dans Archives départementales du Doubs, 1968, p. 50-51) due à Savary et Gaultier (vers 1620-1630), carte qui rappelle celle que dessina pour l'itinéraire de Milan à Anvers, en 1621, Michel Coignet (1549-1623), mathématicien d'Anvers, ingénieur militaire d'Albert et Isabelle, et qui donne les principales étapes entre Milan et Anvers : Sesto (lac Majeur), Domodossola, col du Simplon, Brig, le Valais et Sion, Martigny, St-Maurice, Lausanne, col de Jougne, Ornans, Quingey, Besançon, Fondremand, Vesoul, Faverney, Verdun, Givet, Bruxelles (BMEC de Besançon, Ms. Chifflet 184 ; Archives départementales du Doubs, 1968, p. 51).

Diverses mentions archivistiques donnent la certitude que les voyageurs empruntaient la route des postes établie en 1567 (ADD, B 1839)[15]. Les différents auteurs du livre de raison de la famille Froissard-Broissia écrivent dans leur journal, par exemple en 1586 : « je retorna de Bruxelles par la poste au mois du jung dudit an 86 » ou encore : « nous revinsmes en bourgongne par la poste » en 1621 (Gauthier, 1886, p. 82-84). On connaît les principaux relais de cette route des postes (Da L'Herba, 1564) allant de Lyon à Malines, et qui, pour la partie comtoise, passait par Arinthod, Conliège, Lons-le-Saunier, Mont-sous-Vaudrey, Dole (ADN-Archives départementales du Nord, B 1808, f° 10-11)[16], Moissey, Montmirey-le-Château, Brans, Pesmes, Gray, Dampierre-sur-Salon (ADN, B 1809 et 1810)[17], Fleurey-lès-Lavoncourt, Bougey, Jussey et Jonvelle. Et c'est effectivement à Jonvelle que les députés de Baume, notamment, rattrapent la route des Flandres. Il fallait alors deux jours pour accomplir le trajet entre Baume-les-Dames et Jonvelle. Au-delà de cette dernière localité com-

15. Ligne de poste établie en 1567 entre Flamizoul (Luxembourg) et la Savoie, via le comté de Bourgogne.

16. Lettre de rémission en 1622.

17. Lettres de rémission, en 1613, concernant « les seigneurs de Gastel et d'Andelot qu'avoient desseing de passer en poste ès Pays-Bas » ; à Dampierre-sur-Salon, « au logis de la poste ».

toise, on ne comptait pas moins de trente relais de poste jusqu'à Bruxelles (AMBD, FF 1).

Cependant, il y avait d'autres routes des postes, du moins des embranchements pour rejoindre l'itinéraire principal, et même avant l'époque de Philippe II. La ville de Besançon achète ainsi, en octobre 1552, deux chevaux « qui serviront à postes correspondans à ceulx qui sont instituez » au comté de Bourgogne[18]. Quelques jours plus tard, un pelletier nommé Pierre Benoît est institué « poste » de la cité ; il est tenu d'avoir deux chevaux à cet effet, quand il courra pour les affaires de l'empereur ou de la cité « d'icy à Riol [Rioz] où est assise une autre poste » (AMB, BB 26, f° 151 v°)[19].

Ces « routes des postes », qui suivaient des itinéraires fixes, ne doivent pas être confondues avec *el camino español* qui ne correspondait qu'à un faisceau d'itinéraires à usage militaire, soit théoriques soit réellement empruntés (ADD, C 264 ; Delsalle, 2005, p. 7).

De même, ces routes des postes et ces trajets militaires sont à distinguer des routes commerciales, par exemple de l'itinéraire allant du Milanais jusqu'en Flandre, avec étape à Besançon, tel qu'on le connaît dans les années 1621-1634 (AMB, BB 65, f° 36, 56 v°, 62 *sqq.* ; f° 59 v° à 62 v°).

À l'époque, pour aller de Dole à Bruxelles, les Comtois avaient besoin de six à vingt journées, parfois plus de trente. Par exemple, le conseiller de Boisset mit onze jours pour aller de Gray à Valenciennes, en 1575, en passant par la Champagne (Febvre, 1912, p. 69-70 ; de Schepper, 2000, p. 301-331)[20]. Jean Froissard de Broissia accomplit le voyage de Tournai à Dole en quinze jours (Gauthier, 1886, p. 49-51).

III. Le langage wallon

La troisième et dernière piste de recherche que je propose devrait faire l'unanimité en Belgique, puisqu'elle concerne à la fois les Flamands et les Wallons, mais il s'agit de la langue[21].

---

18. Rappelons que le comté de Bourgogne, appartenant aux Habsbourg, correspond à la Franche-Comté ; à ne pas confondre avec le duché de Bourgogne.
19. Divers détails sur cette affaire au f° 154 ; voir aussi, en 1622, la création d'un service de chevaux, coches et litières (AMB, BB 54, f° 45 à 48).
20. L'article cité, dit quinze jours ramenés ensuite à six.
21. Puisque notre colloque s'inscrit dans le cadre des recherches sur la transmission des savoirs, notamment à travers la dynastie des Chifflet, rappelons au passage que Laurent Chifflet a publié un *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise* (1659). Dans la

Il est certain que les habitants des provinces d'en haut (Brabant, Flandre, Artois, Hainaut, etc.) sont tous plus ou moins perçus, en Franche-Comté, comme étant des Flamands, puisque ces différentes provinces sont regroupées sous l'appellation générique de « la Flandre », comme les Castillans disent « Flandes » (Versele, 2004, p. 173). C'est ainsi que Hugues Henry, député par Besançon en 1631, se rend à « Bruxelles en Flandres ». Le Brabant n'apparaît d'ailleurs pratiquement jamais dans les documents. Il est vrai qu'à l'époque on parle surtout flamand dans les rues de Bruxelles (Delsalle, 2002, p. 309-314).

Cependant, nous rencontrons aussi des mentions du terme « wallon », plus difficile à cerner. En 1503, un juriste de Vesoul ayant fait ses études en terre italienne, devint avocat et fréquenta souvent la petite ville voisine de Lure, une enclave impériale comme Besançon, où la justice, dit-il, était tenue « en langage wallon et françois ». D'autres témoignages, en 1548, assurent qu'on « y parle Valon et langage de Bourgoigne » (Delsalle, 2004, p. 7 ; ADD, B 2662 ; Bischoff, 2002, p. 101-118). Or, il va de soi qu'on a jamais parlé wallon à Lure (Walter, 1994, p. 273-274)[22]. Alors, s'agit-il d'une simple redondance, comme on en relève si fréquemment dans les documents de l'époque ?

Est-ce que le mot « wallon » serait ici synonyme de celui de « welsche » ou « velche », qui signifie « étranger » ? Ces mots désignent les locuteurs francophones qui ne sont pas sujets du roi de France (Mœglin, 2006, p. 45-75). Mais dans ce cas, pourquoi les distinguer des francophones ? Le Velche est aussi, plus largement, le nom que les Allemands ou les Suisses alémaniques donnent aux non Germaniques, aux Français, aux Espagnols et aux Italiens (Rey, 2005, p. 1777).

Nous avons retrouvé récemment un poème, qui peut nous mettre sur une piste. Il suggère en effet un lien entre le mot « valon » et la cacophonie, la dissonance, le fait de parler un français incorrect. L'auteur est Claude d'Esternod, de Salins, seigneur d'Alaise et gouverneur du château d'Ornans (1590-1640). Il écrit ceci dans sa *Satyre* n° VII :

> *Si vous aviez de l'éloquence*
> *L'on prendroit tout en patience,*
> *Mais vous parlez suisse, ou valon,*

Nouvelle histoire de la langue française, Jean-Marie Klinkenberg laisse entendre que cette grammaire était destinée « à la partie flamande de la population » (Chaurand, 1999, p. 517).

22. Par contre, « on employait couramment l'allemand à Lure » au début du XV^e^ siècle selon Jean Girardot (1971, p. 58).

Ou françois du pays de Liège,
Et croy qu'ainsi, durant son siège,
Parloit Godefroy de Buillon (Giboudeau, 1983, p. 40)[23]

Certes, cela ne résout pas l'utilisation du terme de « valon » à Lure, proche des territoires germanophones, ou ailleurs en Franche-Comté, région plus proche de la Suisse que des pays « wallonphones » (Bischoff, 1998, p. 55-62). On finit par se demander si les Comtois ne mélangent pas les Flamands et les Wallons. Si tel est le cas, ils ne sont pas les seuls. En effet, des ambassadeurs suisses sèment aussi le doute dans notre esprit. De passage à Ranchot (entre Besançon et Dole), le 16 avril 1575, ils évoquent « un brave aubergiste wallon ». Or celui-ci se nomme… Jean le Flamand ! (Perrenet, 1865, p. 177).

En définitive, la réponse nous est donnée par Loys Gollut, qui écrit en 1587 :

> *Et que les Wallons des Païs-Bas sont ainsi appellés pour ce que les soldatz, sortans de leurs païs, s'interrogeoient l'un l'autre et se disoient : vou-allons nous ?*
> *Combien qu'il soit plus vraisemblable qu'ilz estoient appellés Gallons, comme vieux Gaulois retornans d'oultre Rhin* […]

Loys Gollut ajoute une précision qui éclaire la signification du mot wallon dans son acception en Franche-Comté :

> *Et de là est venu que nostre langue bourgougnotte et françoise est dicte le wallon, comme le gallon ou gaulois, et que nous ne l'appelons jamais allemande, ny par autres nations, si ce n'est que nous la nommons quelques fois langaige roman.* […] *Il est neant moins bien vray que les langues françoise et bourgougnone sont bien fort diversifiées, parce qu'elles sont latinisées merveilleusement* (Duvernoy, 1978, p. 94-95).

Conclusion

Permettez-moi de terminer cette évocation de la route (je devrais dire des routes) des Flandres par un fait divers tragique. En 1630, trois jeunes gens de 18 ans descendent dans une auberge à Aumont. Ils tentent de séduire la jeune servante, Françoise Banquerel ou Bauquerey, la belle-sœur de l'aubergiste, et lui promettent monts et merveilles. Ils lui disent qu'ils s'occuperont toujours d'elle. Ayant été violée, par eux, trois jours plus tard, alors qu'elle se rendait à Poligny, Françoise Bauquerey raconte aux juges qu'un individu nommé Estienne Gay « avoit couché avec elle

23. Cette trouvaille exceptionnelle est due à Laurence Delobette, que je remercie vivement.

et qu'elle l'avoit congnu charnellement luy promestant la prendre en mariage et qu'il la meneroit en Flandres » (ADD, 2B 3447)[24]. Comment interpréter cela ? La Flandre aurait-elle représentée une sorte d'Eldorado pour les Comtois ? La question reste posée, avec tant d'autres susceptibles de constituer des pistes de recherche pour les prochaines années.

Bibliographie

Allem M., 1965, *Anthologie poétique française, XVI^e siècle*, t. 2, Paris, Garnier-Flammarion.

Archives départementales du Doubs et Association des Amis des Archives du Doubs et de Franche-Comté, 1995, *L'espace comtois par la cartographie du XVI^e au XVIII^e siècle*, catalogue d'exposition, Besançon.

Bischoff G., 1998, « *Sed etiam*. Transition, échange ou confrontation linguistiques à Belfort, dans les seigneuries de la Porte de Bourgogne et dans les Vosges (fin du Moyen Âge, début des temps modernes) », *Bulletin de la Société belfortaine d'Émulation*, t. 88, p. 55-62.

Bischoff G., 2002, « La 'langue de Bourgogne'. Esquisse d'une histoire politique du français et de l'allemand dans les pays de l'Entre-Deux », *in* Cauchies J.-M., *Entre Royaume et Empire : frontières, rivalités, modèles*, Neuchâtel, Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e siècles), p. 101-118.

Boichard J. (éd.), 1986, *Le Jura de la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat.

Bouvard A., 1989, « Les économies de bois de chauffage dans les salines européennes à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle », *Bulletin de la Société d'Émulation de Montbéliard*, n° 111, p. 306.

Brants V., 1901, « Un ministre belge au XVII^e siècle, Jean Richardot, chef-président du Conseil privé des Pays-Bas, 1597-1609 », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, Académie royale de Belgique, p. 831-914.

Chaurand J. (éd.), 1999, *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.

Chifflet L., 1659, *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*, Anvers.

24. Ce dossier m'a été aimablement signalé par Claude-Alexis Gras, que je remercie.

Da L'Herba G., 1564 (1562), *Itinerario dell poste per diuerse parti del mondo. Et il viaggio di San Iacomo di Galitia. Con tutte le fiere notabili che si fanno per tutto il mondo. Con una narratione delle cose di Roma, & massime delle sette chiese breuemente ridotta*, Venetia.

Delsalle P. (éd.), 2002, « Bruxelles, capitale de la Franche-Comté ? », *in* Delsalle P., *La Franche-Comté au temps des Archiducs, 1598-1633*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 309-314.

Delsalle P., 2004, *Lexique pour l'étude de la Franche-Comté à l'époque des Habsbourg (1493-1674)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

Delsalle P., 2005, « Sur les routes de Franche-Comté à la Renaissance », *Images de Franche-Comté*, n° 31, juin 2005, p. 6-9.

Duvernoy C., 1978 (1592), *Les Mémoires historiques de la République séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, Roanne, Horvath.

Febvre L., 1912, *Philippe II et la Franche-Comté, étude d'histoire politique, religieuse et sociale*, Paris, Champion.

Gauthier J., 1886, « Livre de raison de la famille de Froissard-Broissia de 1532 à 1701 », *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, p. 82-84.

Giboudeau G., 1983, *Cinq siècles de poésies*, Chamblay, Éd. Le Cêtre.

Girardot J., 1971, *L'abbaye et la ville de Lure, des origines à 1870*, Vesoul, IMB.

Houben B., 2009, *Wisselende gedaanten. Het hof en de hofhouding van de landvoogden Isabella Clara Eugenia (1621-1633) en de Kardinaal-infant don Fernando van Oostenrijk (1634-1641) te Brussel*, Thèse de doctorat, Gand, Université de Gand.

Lurion R. (de), 1892, *Notice sur la Chambre des Comptes de Dole*, Besançon, Jacquin.

Menthon P. (de), 1983, *Richardot, Choisey, Menthon : une famille franc-comtoise*, Lons-le-Saunier, Marque-Maillard.

Mœglin J.-M., 2006, « 'Welsches' et 'Allemands' dans l'espace bourguignon, germanique et suisse du XIII^e^ au XV^e^ siècle », *Publication du*

Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e^-XVI^e^ siècles), n° 46, p. 45-75.

Ohmann F., 1909, *Die Anfänge des Postwesens und die Taxis*, Leipzig, Duncker und Humblot.

Perrenet G., 1865, « Les députés suisses en Franche-Comté pendant les années 1557 et 1575 », *Annales franc-comtoises*, t. III.

Raeymaekers D., 2009, *Siempre un jie en palacio. Het hof en de hofhouding van de aartshertogen Albrecht en Isabella, 1598-1621*, Thèse de doctorat, Anvers, Université d'Anvers.

Rey A. (éd.), 2005, *Dictionnaire culturel en langue française*, t. 4, Paris, Le Robert.

Rousseau J., 1994, *La monnaie en Comté et l'atelier monétaire de Dole*, Dole, Les deux colombes Éditeur.

Schepper H. (de), 2000, « La Franche-Comté, Besançon et les Pays-Bas à la fin du XVI^e^ siècle. Un lien faible ? », *in* Delsalle P. (éd.), *Les enclaves territoriales aux Temps Modernes*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 301-331.

Syssau E., 2006, *Correspondance reçue par Simon Froissard (1576-1610)*, Orthez, ICN.

Theurot J., 1997, « Dole, une capitale provinciale à la fin du XVI^e^ siècle », *Cahiers dolois*, n° 14, p. 13-32.

Thomas W. et Duerloo L. (éd.), 1998, *Albert et Isabelle, 1598-1621*, catalogue d'exposition, Turnhout, Brepols.

Versele J., 2004, « Rapport de Geronimo de Roda sur le fonctionnement du Conseil des Troubles aux Pays-Bas, suivi de suggestions pour sa réforme (s.d.-1571 ?) », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, n° 170, Bruxelles, p. 173.

Walter H., 1994, *L'aventure des langues en Occident. Leur origine, leur histoire, leur géographie*, Paris, Robert Laffont, p. 273-274.

Annexes

Figure 1 : Les États bourguignons à la mort de Charles le Téméraire (1477)



Source : Croquis P. Delsalle, réalisé par M. Landré.

Figure 2 : Itinéraires de la Franche-Comté aux Pays-Bas



Source : Croquis P. Delsalle, réalisé par M. Landré.

Ce volume rassemble les textes des communications qui ont été présentées au colloque « La Franche-Comté et les anciens Pays-Bas », organisé à Vesoul et à Tournai en octobre 2006, et centré sur les aspects politiques, diplomatiques, religieux et artistiques. Un second volume devrait réunir les actes d'un autre colloque en préparation sur les aspects militaires, démographiques et économiques.
Le colloque avait pour objectif d'étudier les liens entre la Franche-Comté et les anciens Pays-Bas, sur une longue durée allant depuis le mariage d'Othon et de Mahaut d'Artois (1285) jusqu'au traité de Nimègue (1678).
Vingt-deux communications éclairent de façon très variée les influences et les échanges politiques, diplomatiques, artistiques et religieux, entre les pays « de par-delà » et les pays « de par-deça ».
L'ensemble constitué par les résultats de recherches exposées ici renouvelle profondément l'historiographie. Lucien Febvre lui-même n'écrivait-il pas : « Ainsi, c'était un lien fort lâche qui unissait la Comté aux Pays-Bas. Ou plutôt, aucun lien n'unissait ces deux pays ». Tout indique désormais le contraire.



Ont participé à l'ouvrage :

Philippe ANNAERT, Nicole BROCARD, Jean-Marie CAUCHIES, Catherine CHÉDEAU, Gilles DEREGNAUCOURT, Hugo DE SCHEPPER, Luc DUERLOO, Anne DUPONT, Peter Arnold HEUSER, Christophe LEDUC, René LOCATELLI, Corinne MARCHAL, Alain MARCHANDISSE, Henri MOREAU, François PERNOT, Marie-Liesse PIERRE-DULAU, Jacques PYCKE, Nicolas VERNOT, Julie VERSELE, Manuel TRAMAUX et Monique WEIS

Transmission et identités 5

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CLAUDE NICOLAS LEDOUX

9 782848 672762

Presses universitaires de Franche-Comté

Prix 26 euros TTC

ISBN : 978-2-84867-276-2
ISSN : 1956-0222